



Réinventer l'entreprise et construire l'avenir : innover par un nouveau modèle économique. Pourquoi ? Comment ? Avec qui ?

Interviennent lors de cette séance :

- Thomas BUSUTTILL, fondateur d'Imagin'Able et co-dirigeant d'Utopies ;
- Gérard GAZAY, Délégué au développement économique et à l'emploi du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône ;
- Delphine DEFRANCE, élue de la CCI de la région PACA ;
- Dominique GIABICONI, chef de projet en charge de la RSE au Conseil Régional PACA ;
- Emmanuel BERTHOD, gérant de la société O2Pool.

Atelier animé par Renaud REYNES, Coordinateur Régional Développement Durable/RSE de la CCI de région Paca

I. L'innovation par les nouveaux modèles économiques

Thomas BUSUTTILL a produit, fin 2015, une étude intitulée « *L'innovation par les nouveaux modèles économiques* ». Elle présente certains constats ayant donné naissance à des nouvelles formes d'économies. L'espace-temps a été bouleversé. Le temps de développement est considérablement réduit. Ainsi, Intercontinental a eu besoin de 65 ans pour disposer de 710 000 chambres alors que Airbnb compte plus d'un million de chambres sur seulement sept ans. Comme le met en avant Jeremy Rifkin, Airbnb ou Uber ont un coût marginal zéro, attendu que les personnes qui développent les plateformes ne possèdent pas les actifs.

De plus en plus de secteurs sont concernés par la désintermédiation, à savoir l'introduction d'une plateforme entre l'entreprise et le client. *Le Bon coin* est aujourd'hui le second recruteur de France et devrait, à terme, proposer plus d'offres que Pôle emploi. *Change.org* pourrait remplacer rapidement les syndicats, en initiant rapidement des mobilisations sociales. Si la désintermédiation peut présenter des risques, elle permet également de créer de nouveaux liens avec les clients et les prospects. L'autre grande

tendance concerne la désectorisation. Les objets connectés touchent aujourd'hui les secteurs de la beauté, de la santé et du bien-être.

Auparavant, la transaction prenait le pas sur la relation. La notion de confiance a évolué, elle dépend désormais des messages sur les réseaux sociaux. L'image de marque n'étant plus maîtrisée, il convient de nourrir des plateformes d'intermédiation. Les rapports à la propriété et au travail évoluent également. Ainsi, la mobilité remplace la possession de véhicules.

Différentes clefs d'entrée ont été identifiées selon les modèles. Dans le modèle fonctionnel, il s'agit de la performance d'usage. A titre d'exemple, sur ses flottes de camions, Michelin ne vend plus des pneus, mais des kilomètres parcourus et s'engage sur certaines performances. Les clefs d'entrée du modèle d'économie collaborative sont les défis sociétaux ou environnementaux et la notion de communautés. Les entreprises doivent être à la fois « restauratrices », rendant à l'environnement plus qu'elles ne lui prennent et « pollinisatrices ». La notion de circularité doit être poussée au niveau des angles sociétaux et environnementaux, apportant une plus-value au niveau des liens sociaux. Ces représentations diffèrent du modèle économique traditionnel, mais aussi de la théorie de la décroissance.

II. Le rôle du Conseil départemental dans la sphère économique

Gérard GAZAY rappelle que la loi NOTRe et la mise en place de la Métropole Aix-Marseille Provence, regroupant 92 communes, modifie la répartition des compétences entre les collectivités. Le Département perd ses compétences économiques au sens strict, réparties entre la Région et la Métropole. Cependant, les institutions territoriales doivent accompagner l'aménagement des territoires. Martine Vassal, la Présidente du Conseil départemental a annoncé que le Département allait accorder 300 millions d'euros pour le ferroviaire, 80 millions d'euros pour l'aménagement routier et 40 millions d'euros pour les réseaux Internet et fibres. Tous ces éléments renforcent l'attractivité du territoire.

Le Département se mobilise également en faveur de l'innovation. Plus qu'une révolution, la période actuelle se caractérise par une évolution soutenue. Dans le cadre des Etats-Généraux de Provence, le Conseil Départemental a interrogé, en six mois, tous les acteurs du territoire. Il convient aujourd'hui de renforcer la transversalité entre les secteurs, au lieu d'opposer les grandes entreprises et les PME.

III. La mobilisation des Chambres de commerce et d'industrie

Delphine DEFANCE rappelle que le territoire compte 239 000 entrepreneurs, dont 97 % de TPE ou de PME. Ces entrepreneurs sont confrontés aux mutations et à l'arrivée de nouveaux modèles. Il est important de transformer ce qu'ils perçoivent comme une menace en opportunité. Comme le disait Winston Churchill, « un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité, un optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté ». A compter d'octobre 2015, les CCI de PACA ont mené une réflexion, traduite dans Le livre blanc des CCI de demain. Elles s'engagent à faire évoluer les entreprises vers les nouveaux modèles en les accompagnant. La préparation de l'intégration des futurs talents constitue également un enjeu très fort. En partenariat avec différents acteurs, les CCI ont construit un parcours pour les chefs d'entreprise sur la thématique RSE.

IV. Le parcours performant et responsable en PACA : le témoignage d'O2Pool

Dominique GIABICONI rappelle que le parcours performant et responsable PACA est né d'un changement de paradigme, lié aux évolutions du monde, à la raréfaction des matières premières, au renchérissement du prix de l'énergie et à l'évolution des attentes des clients. L'intégration de ces nouveaux paradigmes constitue un levier d'efficacité économique et de croissance.

Le parcours performant et responsable en PACA est un guichet unique d'accompagnement à la RSE. La démarche s'avère très pragmatique. Elle s'organise autour de trois modules. Le premier vise à aider les entreprises à établir un diagnostic et à identifier des pistes de progrès ; le second concerne l'accompagnement des entreprises dans la démarche RSE ; le troisième module se concentre sur la valorisation des actions RSE par l'attribution d'un logo, la diffusion de clips et le soutien des Trophées de la RSE. 130 entreprises ont démarré ce parcours, opérationnel depuis décembre 2014. Il s'agit désormais de lui donner de nouveaux horizons, en partenariat avec les acteurs institutionnels et économiques de la région.

02Pool, fabricant de piscines écologiques en bois massif, est la première société à s'être engagée dans ce parcours performant et responsable.

Emmanuel BERTHOD explique que, dès sa création, 02Pool a souhaité être une entreprise saine et respectueuse sur tous les plans. 98 % des matériaux proviennent de France. Les piscines en bois massif constituent un produit à la fois pérenne et respectueux de l'environnement. Le Parcours a permis de passer de l'intuition à une démarche RSE structurée et de constituer un atout de marché. 02Pool mise beaucoup sur les réseaux sociaux et le référencement Internet pour se faire connaître.

Thomas BUSUTTILL remercie Emmanuel BERTHOD, considérant qu'il incarne à la perfection les nouveaux modèles économiques, aussi bien en ce qui concerne la construction de la confiance que la vision circulaire.